

SYNDICAT CGT MICHELIN

RETRAITES : REcul SOCIAL SANS PRECEDENT

Le gouvernement vient de rendre public l'avant projet de loi sur la réforme des retraites à l'issue d'une pseudo concertation. Pour la CGT c'est une réforme brute pour un recul social sans précédent qui appelle ces premiers commentaires :

■ En repoussant l'âge de départ à la retraite à 62 ans et l'âge de la retraite pleine à 67 ans (au lieu des 60 et 65 ans actuels), et en confirmant l'allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans, les conditions d'acquisition des droits à la retraite en France seraient les plus drastiques d'Europe.

■ L'âge de départ en retraite serait repoussé à partir du 1^{er} juillet 2011 sur un rythme accéléré pour atteindre 62 ans pour les salariés qui peuvent prétendre à partir en retraite en 2016.

■ Les différentes mesures d'âge vont toucher les jeunes. Ainsi d'ici 2016, plus d'un million d'emplois ne leur seront pas ouverts parce que leurs aînés devront travailler plus longtemps.

■ Le droit à la retraite à taux plein serait porté à 67 ans. Les femmes dont 30% sont déjà contraintes aujourd'hui de partir à 65 ans en seront les premières victimes.

■ Le traitement des salariés exerçant des métiers pénibles et astreignants relève de la provocation. Il n'y aurait aucun métier pénible. Seul serait apprécié le degré d'usure du salarié (comme une mécanique par exemple).

On est bien loin du droit au départ anticipé à taux plein avant 60 ans pour une retraite en bonne santé.

Pour les fonctionnaires, la cotisation retraite augmentera de 2,7%. Le dispositif de départ anticipé pour les femmes ayant eu 3 enfants disparaîtrait. Au nom de l'équité c'est l'alignement des droits par le bas.

Les propositions concernant la mise à contribution des hauts revenus, des revenus du capital, des entreprises ne font qu'égratigner les dispositions en leur faveur et ne sont là que pour créer de l'illusion.

L'empreinte du MEDEF marque ce projet de loi qui est un recul social historique et conforte le fait que la santé des salariés n'est pas un souci pour les directions d'entreprise. Seul compte la profitabilité et l'exploitation sans limite des travailleurs et travailleuses.

De plus, les entreprises obtiendraient de nouvelles aides financières pour l'emploi des plus de 55 ans.

Dans ce projet de loi, le gouvernement et le MEDEF cherchent à affaiblir encore plus notre système de retraite pas répartition n'apportant aucune réponse nouvelle aux défis du chômage, des bas salaires et de la précarité. C'est pourtant dans la réponse à ces problèmes que réside l'essentiel des solutions garantissant la pérennité des retraites.

▶▶ Cette réforme doit être combattue à hauteur de tout ce qu'elle contient de nocif pour la société toute entière et pour les générations actuelles et à venir.



Le syndicat CGT Michelin appelle l'ensemble des salariés (ées) à se mobiliser dès ce 24 juin contre ce scandaleux projet de loi. Chacune et chacun doit prendre conscience que c'est de sa propre mobilisation que tout va désormais dépendre.

Blavozy le 17 06 2010